

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **21^e jour du mois d'août 2023**, à la Salle du Conseil, à compter de 16 h 30. Sont présents :

- Monsieur le maire Hugues Grimard
- Madame Isabelle Forcier, conseillère au poste numéro 1
- Madame Andréanne Ladouceur, conseillère au poste numéro 2
- Monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- Madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- Monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- Monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- Monsieur Georges-André Gagné, Directeur général et greffier suppléant

Il est donc procédé comme suit :

2023-262

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 AOÛT 2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andréanne Ladouceur, appuyée par la conseillère Isabelle Forcier et résolu ;

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE VAL-DES-SOURCES
DU LUNDI 21 AOÛT 2023 À 16 H 30 - DANS LA SALLE DU CONSEIL**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Vente d'un terrain rue Nicolet à Specvalve ;
3. Vente d'une parcelle de terrain rue de l'Ardoise à Soudure Marc Nadeau ;
4. Vente d'un terrain rue Frontenac à KABS ;
5. Mandat pour analyse de présence d'amiante au 370, boulevard Industriel ;
6. Mandat Transport Jacques Bissonnette inc. pour l'aménagement du sentier longeant le puit minier entre l'observatoire et la halte VR ;
7. Mandat à Construction Stéphane Grimard pour l'aménagement de toitures à la Place de la Traversée.
8. Autorisation de signature Entente avec le Ministère de la Culture pour le programme d'aide au développement des collection – modification de la résolution 2023-105 ;
9. Vente de terrain rue St-Joseph / St-Luc (partie de lot 3 172 896)
10. Levée de la séance

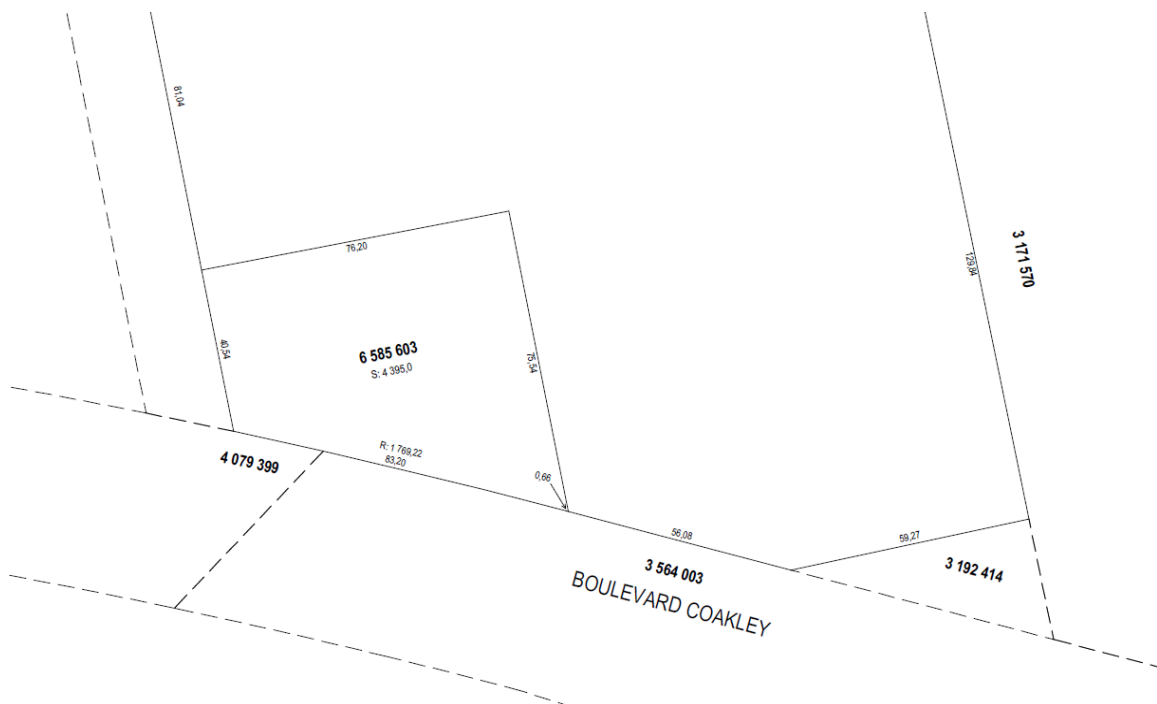
2023-263

VENTE D'UN TERRAIN SUR LA RUE NICOLET (LOT 6 585 603) À SPECVALVE INC.

CONSIDÉRANT les négociations entre la Ville de Val-des-Sources et l'entreprise Specvalve inc. pour la construction d'un bâtiment industriel sur un terrain de la rue Nicolet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy, et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources vende à Specvalve inc. ou toute entreprise dont le président ou propriétaire est Monsieur Richard Tremblay le lot 6 585 603 du Cadastre du Québec circonscription foncière de Richmond tel que montré au plan suivant :



QUE le terrain soit vendu pour un montant de 0,60\$ du pied carré plus les taxes applicables s'il y a lieu. Ce montant inclus les frais de branchement des services d'égout et d'aqueduc;

QUE cette promesse de vente soit valide jusqu'au 1^{er} janvier 2024 ;

QUE cette vente se fait sans garantie légale.

QUE l'acquéreur s'engage à maintenir la bande boisée existante dans l'emprise de la Route 255 en plus de 2 mètres à l'intérieur du terrain vendu.

QUE le maire et le directeur général et greffier suppléant sont autorisés à signer l'ensemble des documents nécessaires à la transaction ;

QUE l'ensemble des frais professionnels liés à la transaction soit à la charge de l'acheteur ;

Adoptée

2023-264

VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SUR LA RUE DE L'ARDOISE (LOT 6 437 366) À SOUDURE MARC NADEAU INC.

CONSIDÉRANT les négociations entre la Ville de Val-des-Sources et l'entreprise Soudure Marc Nadeau inc. pour des aménagements industriels sur la rue de l'Ardoise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andréanne Ladouceur, appuyée par le conseiller Pierre Benoit, et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources vende à Soudure Marc Nadeau inc. ou toute entreprise dont Monsieur Marc Nadeau est administrateur ou propriétaire, le lot 6 437 366 du Cadastre du Québec circonscription foncière de Richmond tel que montré au plan suivant :



QUE le terrain soit vendu pour un montant de 0,45 \$ du pied carré plus les taxes applicables s'il y a lieu;

QUE cette promesse de vente soit valide jusqu'au 1^{er} janvier 2024 ;

QUE le maire et le directeur général et greffier suppléant sont autorisés à signer l'ensemble des documents nécessaires à la transaction ;

QUE l'ensemble des frais professionnels liés à la transaction soit à la charge de l'acheteur ;

Adoptée

2023-265

VENTE D'UN TERRAIN RUE FRONTENAC À KABS INC (LOT 6 496 971)

CONSIDÉRANT les négociations entre la Ville de Val-des-Sources et l'entreprise KABS inc. pour l'acquisition d'un terrain sur la rue Frontenac afin d'y construire un immeuble industriel de production pharmaceutique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par la conseillère Caroline Payer, et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources vende à Laboratoire KABS inc., un terrain sur la rue Frontenac, lot 6 496 971 du Cadastre du Québec circonscription foncière de Richmond, ayant une superficie approximative de 315 676 pieds carrés tel que montré au plan suivant :



QUE le terrain soit vendu pour un montant de 0,50 \$ du pied carré plus les taxes applicables s'il y a lieu, payable au plus tard le 31 décembre 2028 ;

QUE cette promesse de vente soit valide jusqu'au 1^{er} janvier 2024 ;

QUE L'entreprise devra entreprendre la construction et/ou l'agrandissement d'un bâtiment pour une superficie additionnelle de 25 000 pi.ca. dans un délai de 18 mois suivant le paiement final du lot 6 496 971; Dans le cas où cette condition n'était pas respectée, la Ville pourra, après un préavis de 90 jours, acheter le terrain à 75% du prix vendu par la Ville moins l'ensemble des frais professionnels liés à la transaction ;

QUE l'entreprise doit maintenir une bande de couverture forestière de 20 mètres à l'arrière du lot, le long de l'ancienne voie ferrée ;

QUE le maire et le directeur général et greffier suppléant sont autorisés à signer l'ensemble des documents nécessaires à la transaction ;

QUE l'ensemble des frais professionnels liés à la transaction soit à la charge de l'acheteur ;

Adoptée

2023-266

MANDAT ANALYSE DE PRÉSENCE D'AMIANTE AU 370, BOULEVARD INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Val-des-Sources souhaite acquérir l'immeuble industriel situé au 370, boulevard Industriel et qu'il est opportun de connaître l'état de la présence d'amiante dans l'immeuble ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Isabelle Fortier, et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources mandate Monsieur Elphège Thibodeau afin d'effectuer une analyse sur la présence d'amiante au 370, boulevard Industriel pour un montant de 1 760,00\$. Ce montant n'incluant pas les taxes applicables.

Adoptée

2023-267

MANDAT À TRANSPORT JACQUES BISSONNETTE INC. POUR L'AMÉNAGEMENT DU SENTIER LONGEANT LE PUIT MINIER ENTRE L'OBSERVATOIRE ET LA HALTE VR

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources a lancé un appel d'offres sur invitation pour l'aménagement du sentier piétonnier longeant le puit minier entre l'observatoire et la halte VR;

CONSIDÉRANT le financement reçu du gouvernement du Canada par le biais de la subvention du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) pour le projet de la Place de la Traversée ;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appels d'offres en date du 21 juillet 2023;

CONSIDÉRANT que ses offres se détaillent comme suit :

Soumissionnaires	Prix taxes incluses
Transport Jacques Bissonnette inc.	16 700, 00\$
Excavation Jimmy Fréchette	43 500, 00\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andréanne Ladouceur, appuyée par la conseillère Caroline Payer, et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources mandate Transport Jacques Bissonnette inc. pour l'aménagement du sentier longeant le puit minier entre l'observatoire et la Halte VR pour un montant prévu à la soumission de 16 700,00 \$, ce montant n'incluant pas les taxes applicables.

Adoptée

2023-268

MANDAT À CONSTRUCTION STÉPHANE GRIMARD POUR L'AMÉNAGEMENT DE TOITURES À LA PLACE DE LA TRAVERSÉE

CONSIDÉRANT le financement reçu du gouvernement du Canada par le biais de la subvention du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) pour le projet de la Place de la Traversée ;

CONSIDÉRANT l'aménagement de la première toiture au début de la saison estivale et que les résultats ont été concluants et qu'il reste cinq autres toitures à réaliser pour compléter l'ensemble des conteneurs du marché public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par la conseillère Isabelle Forcier, et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources mandate Construction Stéphane Grimard pour la construction de cinq toitures devant les conteneurs du marché public à la Place de la Traversée pour un montant de 16 250, 00 \$, ce montant incluant les taxes applicables.

Adoptée

2023-269

AUTORISATION DE SIGNATURE : ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS POUR LE PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2023-105

CONSIDÉRANT que la Ville-de-Val-des-Sources a déposé une demande au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme d'aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, et ce, afin de faire l'acquisition de documents tels que livres, livres numériques, livres sonores, DVD et disques compacts ainsi que l'abonnement à certains journaux et revues.

CONSIDÉRANT le courrier du 28 juillet 2023 relatif à l'octroi d'une aide financière maximale de 60 000 \$ du Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour la période s'étendant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2025, afin de couvrir une partie des frais liés à l'acquisition de documents pour la bibliothèque ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources doit signer une entente d'aide financière et qu'il est opportun de modifier la résolution 2023-105 afin de corriger le nom du signataire de l'entente pour la Ville de Val-des-Sources ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andréanne Ladouceur, appuyée par la conseillère Isabelle Forcier, et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources autorise le directeur général à signer l'entente d'aide financière liée au programme d'aide au développement des collections.

Adoptée

2023-270

VENTE DE TERRAIN RUE ST-JOSEPH / ST-LUC (partie de lot 3 172 896)

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources s'est entendu avec Monsieur Jean Lacourse pour la vente d'une partie de terrain voisin de sa propriété actuelle tel qu'énoncé dans la résolution 2021-105 et que cette résolution doit être modifiée;

CONSIDÉRANT que pour vendre une partie du lot 3 172 896 pour créer deux lots distinct, une opération cadastrale doit être réalisée et qu'il a été entendu avec

2023-271
LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 17 h 05.

Adoptée

Hugues Grimard, maire

**Georges-André Gagné, Directeur
général et greffier suppléant**